



Les Astuces du SIGil

Astuce n°8

Éditer un relevé de propriété

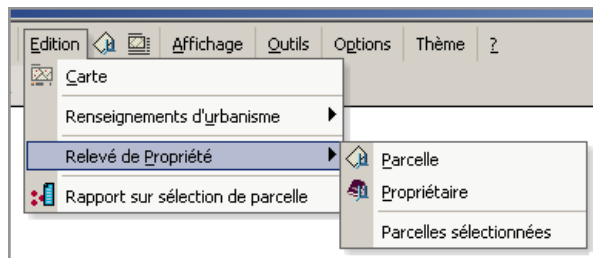
- Voici, en quelques clics, comment éditer un relevé de propriété.
- Celui-ci comporte :
 - Le numéro de parcelle,
 - Les subdivisions fiscales,
 - Le nom et l'adresse du propriétaire,
 - Les propriétés bâties et non bâties.

PROPRIETES BATIES																					
DESIGNATION DES PROPRIETES			IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL													
SECTION	N° PLAN	VOIE	ADRESSE	COORD. RIVOL	BAT	ENT	N°	PORTE	INVAR	S	TAR	EVA	NAT	CAT	REVENU CADASTRAL	COL	NAT	AN	FRACTION	N	TX
76	B	203	RUE HENRI GAYET	0070	A	01	00	01001	019002	A	C	H	MAS	S	744	EC			744		P

➔ Cliquer sur **Édition**, puis **Relevé de Propriété** :

Vous pouvez éditer un relevé de propriété à l'aide de plusieurs critères de recherche :

- Parcelle
- Propriétaire
- Parcelles sélectionnées

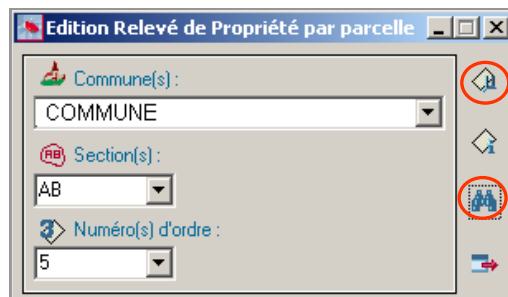


➔ Choisir **Parcelle** :

La fenêtre **Édition Relevé de Propriété par parcelle** vous permet de choisir la section et le numéro de parcelle dans les menus déroulants.

Se localiser sur la parcelle : clic sur


La parcelle sélectionnée apparaît entourée d'un trait rouge sur votre écran.



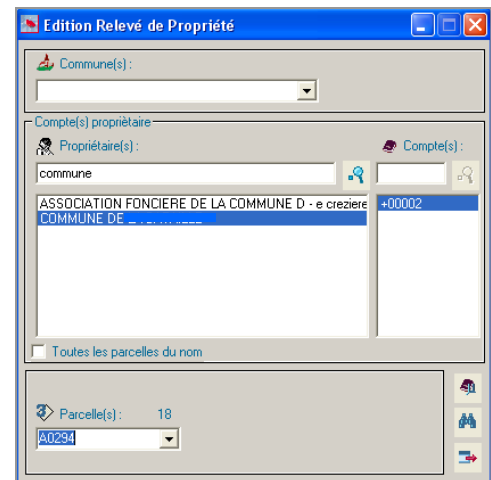
Afficher le relevé de propriété : clic sur

➔ Choisir **Propriétaire** :

Saisir le nom du propriétaire (complet ou abrégé) dans l'espace approprié:

- saisir par exemple "commune", puis cliquer sur le sym  .
- Sélectionner le propriétaire recherché.
- Choisir une parcelles dans la liste déroulante.

Remarque : le relevé de propriété se fera sur toutes les parcelles du propriétaire même si une seule est choisie.





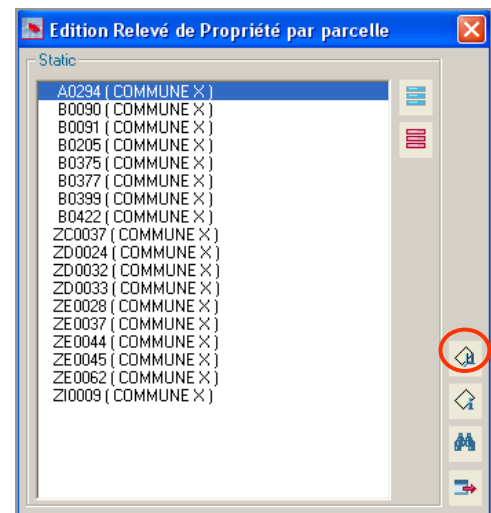
Afficher le relevé de propriété : clic sur 

➔ Choisir **Parcelles sélectionnées** :

Des parcelles doivent être sélectionnées pour que la fonction soit activée (cf : fiches astuces n°5 et n°6).

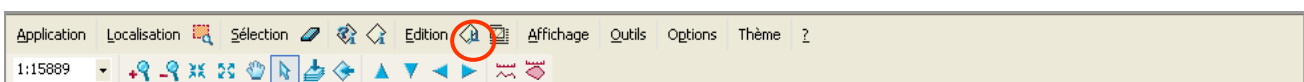
Une fenêtre vous permet de choisir toutes les parcelles ou une partie des parcelles sélectionnées pour éditer un relevé le propriété :

- Cliquer sur le symbole  pour sélectionner toutes les parcelles
- Cliquer sur le symbole  pour désélectionner.



Afficher le relevé de propriété : clic sur 

Dans la barre d'outil,  permet d'accéder directement au relevé de propriété



La présente fiche conseil a été réalisée à l'intention des utilisateurs du logiciel MINIVUE par le service SIGil (Système d'Information Géographique d'intérêt local) du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres.



Les fiches - astuces du SIGil sont disponibles en ligne sur notre site Internet : www.sieds.fr